13e ANNEE. — N° 638 PARAIT LE SAMEDI 24 Avril 1897

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
AUG. TURIN Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 0,20
Commerciales (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

LES PENSIONS CIVILES

Une commission vient d'être instituée au ministère des finances en vue d'étudier les modifications à apporter à la loi de 1853 sur les retraites des fonctionnaires civils.

Les retraites sont constituées par les retenues faites sur les traitements et par une subvention de l'Etat, car ces retenues sont insuffisantes.

L'Etat fait donc un sacrifice considérable.

Or la subvention que vote le parlement devient de plus en plus élevée chaque année, et elle atteint, pour le budget de 1897, la somme de 41 millions

Depuis vingt ans, elle a presque doublé, et le ministre des finances prévoit, dans le rapport qui précède le décret instituant la commission, qu'elle atteindra, dans une trentaine d'années, au moins 100 millions.

En 1873, l'Assemblée nationale avait signalé le danger, et un projet fut préparé par le Conseil d'Etat.

Ce projet, soumis au Parlement élu après le vote de la Constitution de 1875, fut adopté par le Sénat, mais la Chambre des députés le repoussa.

Il gênait des appétits qui voulaient être satisfaits et commencèrent à se donner carrière dès l'avenement de M. Grévy à la présidence de la République.

C'est à partir de cette époque, en effet, que le personnel administratif prit un développement qui est allé, depuis, toujours en augmentant.

A chaque changement de ministère, et il y en a une jolie collection, il fallut créer des fonctions nouvelles afin de pourvoir les frères et amis.

C'est surtout à cette nécessité pour les ministres de donner des places aux protégés de ces messieurs du Parlement que les contribuables doivent la lourde charge qui pèse sur leurs épaules.

Que va proposer la commission qui vient d'être nommée? D'abaisser le taux des retraites à venir.

C'est bien probable.

Si cette perspective désagréable pouvait décourager les jeunes gens qui postulent pour devenir fonctionnaires au lieu de se jeter dans le commerce et l'industrie, ce serait un bien au lieu d'un mal.

Mais ce qu'il faudrait surtout, ce serait qu'on mît un terme à cette multiplication des fonctionnaires qui n'a d'autre but que de satisfaire des intérêts de parti.

Et voilà ce que les contribuables ne doivent espérer ni de la commission, ni du gouvernement, ni des chambres.

En somme, la loi de 1853 n'est pas si mal faite, et les retraites accordées aux fonctionnaires sont loin d'être exagérées.

Si les républicains ne s'étaient pas précipités en aussi grand nombre autour de l'assiette au beurre, le chapitre des retraites ne menacerait pas de devenir ruineux.

Et il le deviendra, parce que, chez eux, c'est une fringale incurable dont les hommes politiques sont fatalement les complices.

L. M.

NOTRE PRIME

Cinquante Francs pour... 40 sous

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs, qu'un traité, que nous avons passé avec l'une des plus importantes Compagnies d'assurances, nous permet d'offrir à tous les nouveaux abonnés du Sisteron-Journal, *une* **Obligation entièrement libérée**, *remboursable à* **Cinquante francs** *par voie de tirages trimestriels en 1897 et mensuels à partir de 1898.*

Il suffit d'ajouter au prix de l'abonnement au Sisteron-Journal *la modique somme de* **quarante sous** *pour tous frais d'inscription, envoi de titre etc.*

Les **Obligations** *que nous remettons ainsi,* EN PRIME *à nos abonnés, sont* **entièrement libérées**. *Les bénéficiaires n'auront donc, par la suite,* AUCUN VERSEMENT A FAIRE *tout en étant assurés de voir sortir leur numéro à un moment donné et d'en toucher le remboursement à* **Cinquante francs**.

C'est bien, par conséquent, un cadeau de CINQUANTE FRANCS *que nous offrons à nos clients.*

Nos abonnés actuels peuvent bénéficier de cette PRIME *(dont le remboursement est garanti par des rentes d'Etats), en nous adressant, par anticipation, le montant de leur réabonnement pour une nouvelle année, plus* DEUX FRANCS *pour tous frais.*

Enfin, même nos acheteurs au numéro peuvent, sur attestation écrite de nos vendeurs, participer aux avantages, sans précédents, de cette prime exceptionnelle. Le versement préalable, pour ces derniers, est de **Quatre francs** *au lieu de* **Deux**.

Nous espérons que nos abonnés nous sauront gré du sacrifice réel que nous nous imposons pour leur être agréable et resserrer d'autant les liens qui nous unissent à eux.

Les listes des tirages seront, en temps voulu, régulièrement publiées par le Sisteron-Journal.

L'HOMME ET L'AUBÉPINE

L'aubépine est déjà fanée,
Et la corolle moissonnée
Par la vieillesse et le soleil
S'émiette et meurt découronné
Près du lilas jeune et vermeil.

Pauvre fleurette abandonnée,
Ainsi s'en va mon pauvre cœur!
Il voit briller la jeune fleur
Charmante sur sa verte tige,
Radieuse de la splendeur.
Son œil suit l'oiseau qui voltige
En pépiant les doux propos
Qui font rêver, qui font sourire.
Elle rougit aux jolis mots,
Aux jolis mots qu'elle désire.
Le cœur la contemple et l'admire,
Muet. Que saurait-il lui dire?
L'esprit le sent. Mais le vieux cœur
Saigne et dévore son martyre,
Son amertume et sa rancœur.

18 avril 1897

François VIATOR.

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

9

POURQUOI?

II

— Point d'autre. — La figure de Laure se rassérena, la gaîté revint au regard et le sourire sur les lèvres. — Alors c'est convenu?

— Bien convenu, compte sur moi.

Ce fut le tour d'Eugénie de couvrir son amie de caresses. Veux-tu que je fasse de la musique?

— Avec plaisir.

Laure lui joua d'inspiration des douces cantilènes de Cimarosa, des mélodies de Mozart, des motets de Lesueur et finit par une Berceuse de Chopin.

— Comme cette musique est belle, comme elle touche et pénètre! fit Laure sous le charme.

— Et dire que c'est œuvre d'homme! Tu vois bien que tous les hommes ne sont pas pétris de vilenies.

Laure demeura un instant pensive, le front dans sa main. La gentille Pouquette sauta sur ses genoux, mit les deux pattes sur sa poitrine et effleura de sa petite langue les joues de sa maîtresse.

— Oui, Pouquette, oui; tu es bien gentille une bonne petite bête. Tu devines ma souffrance et tu me consoles à ta manière. — Elle caressa l'aimable animal, l'installa pelotonné sur ses genoux et s'adressant à son amie qui attendait anxieuse:

— Cette musique a produit sur moi une impression ineffable: elle a dilaté mon cœur resserré depuis six ans, l'a ouvert à des courants de fraîcheur, à des mouvements de tendresse que je n'éprouvais plus. Comment l'homme peut-il concevoir des accents aussi divinement suaves? Il en est donc qui savent aimer avec le cœur?

— Mon Prosper n'en est-il pas un?

— Oui, je le crois. Et voilà pourquoi je vais délier ma langue et me soulager du secret qui me pèse, me tourmente et finira, si je le garde, par me dévorer. Ne me regarde pas. En y pensant, je rougis de honte. Mon visage doit être en feu. Par tout ce que tu as de cher, Eugénie, je t'en supplie, en grâce, écoute, mais ne me regarde pas.

Eugénie cacha ses yeux dans une main. Laure commença:

— Tu sais ce qu'est le jour des noces pour les jeunes filles élevées comme nous. C'était le soir; il fallut entrer dans la couche nuptiale. Mon mari me dévorait de caresses que je lui rendais de mon mieux. — « Mon ami, lui dis-je, en passant mon bras autour de son cou et l'embrassant, mon ami, les émotions du jour, les fatigues de l'interminable festin et du bal m'ont brisée. Accordez-moi un peu de sommeil et de repos, je vous en aimerai mieux. Je l'embrassai sur les lèvres, reposai ma tête sur son épaule, et, bercée au bruit lointain de la musique. Je m'endormis. Que se passa-t-il? A quoi pensait mon mari? Je l'ignore. Mais soudain je m'éveille. Je poussai un cri, me levai brusquement. — « Vous êtes un infâme. Sortez, ou j'appelle. » — Il se leva confus, honteux Il se mit à genoux pour balbutier un pardon. — Vous êtes un lâche, Monsieur! Sachez-le bien, nous sommes séparés à jamais. Nous habiterons sous le même toit pour que le monde n'ait pas à gloser; mais chacun aura son appartement à part. Ne vous avisez jamais de franchir ma porte. Tout est irrévocablement fini entre nous. Je vous ai apporté assez de fortune pour satisfaire vos goûts. Sortez, Monsieur. » Il sortit. Voilà l'homme. Pas un mouvement du cœur, pas un élan d'amour; c'est la brute. Mais il m'aimait; je l'avais aimé. Je voulus éclairer mon ignorance, avoir le cœur net sur le sentiment d'indignation qui m'animait. J'allai consulter notre vieil ami, le docteur Garravel qui m'avait reçue en venant au monde. Il était le conseiller toujours écouté, toujours vénéré, des jeunes hommes sages et des sages jeunes filles. — « Mon enfant, me dit le docteur, ta petite tête est allée un peu vite et un peu bien loin. Une séparation absolue de corps sous le même toit! Peste, comme tu y vas, joli démon! De notre temps nous ne connaissions guère de pareilles choses que par de hideux accidents. Nous nous gardions soigneusement de les introduire dans notre ménage. Mais aujourd'hui, paraît-il, rien de mieux porté. C'est le progrès. » — « Comment, vous aussi! » Et je pleurai à chaudes larmes. — Allons, ma douce enfant, ne pleure pas. Tu vois bien que je ne parlais pas sérieusement. Je disais le contraire de ma pensée. Tu es une chaste fille, reste une chaste femme. Et si tu aimes, souviens-tu d'aimer comme ta mère.

A Suivre.

VICTOR APER

© VILLE DE SISTERON

COMITÉ PAUL ARÈNE

Souscription au Monument

Le Comité rappelle à tous ses collaborateurs que la souscription doit être terminée le plutôt possible afin de pouvoir arriver en temps utile à la réalisation du Monument. Il adresse donc à tous ceux qui voudront bien souscrire un nouvel et dernier appel.

TROISIÈME LISTE

MM. Marcel Eysséric, ingénieur civil, Marseille	10 fr.
César Lieutard, pharmacien-major hopital milit. Vincenne.	20 »
Jean Béraud, chapelier à Salon	2 »
Armand Laborde, méd. de 1re cl. de la Marine, Toulon	10 »
Ch. Hodoul, doct. médecin de Marine, en retraite, Avranches.	10 »
B. Fabre, dir. des Contr.-Indir. Vesoul (H.-Saône)	20 »
Cholin, sculpteur.	5 »
E. Pardigon, cond. Ponts, Digne.	5 »
Tassy, professeur, Lycée, Toulouse.	5 »
De Gombert, à Saint-Euphémie, Sisteron.	10 »
Anonyme, Cercle Saint-Tropez, Sisteron.	5 »
Roa, marchand-tailleur, Sisteron.	2 »
Latil, maire de Sisteron	15 »
Chrestian, nég. confiseur.	5 »
Roman, prés. du tribunal.	10 »
Paul et Etienne Martin, artiste peintre (Marseille-Digne).	20 »
Galfard Marius, Conseiller général, Oraison.	15 »
Depieds, cafetier	5 »
Lantelme.	0 50
Thélène François, débit. de tabac.	5 »
Gueyrard Louis, négoc.	5 »
Mlle Fayet Jeanne de Lyon	2 »
P. Marneffe, propriétaire.	5 »
Fabien Paret, cafetier.	5 »
Jules Maurel, avoué à Aix	5 »
Reynaud Albert-Raphaël-Joseph.	10 »
L. Gueyrard, coiffeur.	1 »
L'Abbé Richaud, aumônier du Lycée, Digne.	5 »
Henri Nicolas, camionneur	5 »
TOTAL . . .	222 50
TOTAL des listes précédentes . .	487 »
TOTAL GÉNÉRAL . . .	709 50

MUSÉE DES FAMILLES, édition populaire illustrée

Sommaire du N° 16. – 22 Avril 1897.

SIXIÈME ANNÉE

Légendes phocéennes, par Georges Bernier. — La dot de Claudine, par A. Dourliac. — Un homme utile, par Louis Balthazard. — La demoiselle de compagnie, par Henriette Bezançon. — Jeux d'esprit. — Mosaïque : Fierté civique ; Comediana ; Histoire des mots et locutions ; Histoire des mots et locutions ; Histoire des boissons ; Pensées.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie. -- Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. *Abonnements :* **Un an, 6 fr. ; Six mois, 3 fr.**

LA JOIE ET LA GAITÉ

(De notre correspondant de Remiremont, Vosges)

J'ai voulu voir, j'ai. On m'avait bien dit en me priant de rendre visite à Mlle Justice Jacob : vous allez voir une jeune fille heureuse ; certes on ne m'avait pas trompé. C'est avec de véritables transports de joie que Mlle Jacob me fit le récit que je vais redire, malgré ma crainte de ne pouvoir lui donner la chaleur que cette excellente personne mit dans notre conversation.

Mlle Jacob a 25 ans. Depuis deux années, elle était tombée dans un tel état d'anémie que la vie lui était devenue à charge. Obligée de travailler, tout son gain passait en médicaments inutiles. Par deux fois, elle dut s'aliter et fut tellement malade qu'on la crut morte. Lorsqu'elle revint à elle les médecins déclarèrent qu'elle était poitrinaire. « Mes lèvres et mes gencives, me dit-elle, étaient plus blanches que la neige ; j'étais constamment essoufflée, je ne pouvais plus monter mes escaliers, et j'avais des battements de cœur si violents qu'à chaque minute je croyais rendre l'âme. »

» On me remit un jour une brochure portant le titre de « Larmes et Sourires. » Hélas ! je ne connaissais plus que les larmes et les sourires avaient depuis longtemps déserté mes lèvres. Je pris le remède conseillé par cette brochure qui contentit tant de cas de guérison, et je dois dire que les Pilules Pink pour personnes pâles du Dr Williams ont bien tenu les promesses faites dans leur petit livre.

» Au bout de huit jours, je ressentais déjà un mieux réel et, en très peu de temps, je fus presque rétablie. Aujourd'hui je me trouve si bien que j'ai cessé mon traitement. Je dors bien, je mange avec un appétit dévorant, je monte mes trois étages sans essoufflement ni battements de cœur. Mes joues sont roses et mes jambes solides ; je suis tellement heureuse de vivre, que ma gaîté déborde, et qu'à tous ceux qui m'ont vue depuis deux années, je réponds : Ce sont les Pilules Pink qui m'ont rendu la santé et la joie. »

Ceux qui feront usage des Pilules Pink obtiendront les meilleurs résultats. Elles ne sont pas seulement efficaces pour l'anémie, la paralysie, ataxie, locomotrice, rhumatisme, sciatique, névralgie, danse de Saint-Guy, maux de tête, névroses, scrofules, etc. Elle sont un régénérateur du sang et un tonique des nerfs, elles redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme et produisent sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès.

En vente chez tous les pharmaciens, mais on peut se les procurer au dépôt principal, MM. Gablin et Cie (pharmacien de 1re classe) 3, Cité Trévise, Paris, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes franco contremandat-poste.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

DIGNE

Les obsèques de M. Soustre, sénateur, conseiller général et maire de Digne, ont eu lieu, dimanche dernier, au milieu de l'affluence de toute la population de notre ville et de personnes venues des pays environnants. Le char funèbre disparaissait littéralement sous les couronnes. Au cimetière, des discours ont été prononcés par M. Colomb, premier adjoint, au nom de la Municipalité ; par M. le Préfet, au nom du Gouvernement de la République ; Reinach, au nom de la représentation Bas-Alpine, et enfin par M. de Selle, vice-président du Conseil général, au nom du Conseil général.

Concours *pour le surnumérariat des Postes et Télégraphes.* — Un concours pour l'admission au surnumérariat des Postes et Télégraphes aura lieu, les lundi 17 et mardi 18 mai 1897, au chef-lieu de chaque département.

Peuvent y prendre part les jeunes gens âgés de 18 ans au moins et 25 ans au plus au 1er janvier 1897, sans infirmités, ayant une taille de 1m 54 au minimum.

Par exception, peuvent concourir après 25 ans, et jusqu'à 28 ans, les candidats qui justifient de trois années au moins de présence sous les drapeaux.

Pour les candidats comptant moins de trois années de service dans l'armée et plus de 25 ans d'âge, la limite d'âge est reculée d'une durée égale à celle des services.

Les candidats devront se présenter en personne et sans retard au Directeur des Postes et Télégrapes de leur département, chargé de l'instruction des candidatures.

Ce fonctionnaire leur remettra le programme du concours.

La liste sera close le 30 avril 1897.

Le départ de M. Servonnet, pour l'Archevêché de Bourges est diversement apprécié dans notre ville. Ce qui se dégage pourtant de plus clair de tous les commentaires qui se font sur le protégé de Reinach, c'est qu'il laisse peu de regrets derrière lui, même parmi les membres de son clergé. Il est remplacé par M. Hazera, curé de Sainte-Marie-la-Bastide à Bordeaux, nommé évêque de Digne.

Notre ville, jadis si calme et si tranquille. Digne, jusqu'ici le modèle des chefs-lieux de Département de France et de Navarre, semble jalouse des lauriers d'une ville voisine célèbre par ses polémiques et sa presque continuelle agitation. Depuis quelque temps, les appétits se sont réveillés féroces. La division règne partout ; les gros mots, les injures, les procès de presse sont monnaie courante et la mort du regretté M. Soustre, amenant toute une série d'élections n'est pas faite pour calmer les esprits surchauffés déjà par une longue lutte. Les élections législatives ayant lieu dans moins d'un an, vous voyez si les chroniqueurs ont du pain sur la planche !

Divers noms sont déjà mis en avant pour remplacer le Senateur décédé.

TAMPINET.

Marché d'Aix

du 22 Avril 1897.

Bœufs limousins	1 40	a	1 45
— Gris	1 35	à	1 40
— d'Afrique	» »»	à	» »»
Bœufs du pays	» »»	à	» »»
Moutons du pays	1 72	à	1 75
— de Barcelonnette	« »»	à	» »»
— de Gap	»» »	à	» »»
Moutons Africains rés.	1 45	à	1 50
— arrivage.	1 30	à	1 35
— Monténégro	» »»	à	» »»
— Espagnols	» »»	à	» »»
— Mètis	» »»	à	» »»
— Réserve	» »»	à	» »»

SISTERON

Conférences. -- Après les sermons du Carême, les conférences politiques.

C'est dans l'ordre.

Après M. Prève, conseiller d'arrondissement, candidat probable aux prochaines élections, M. D'Hugues, actuellement député de l'arrondissement, va faire entendre la bonne parole.

On ne s'est pas embêté dimanche dernier chez M. Perrymond. La salle était bondée. M. Prève, conférencier malgré lui, ce soir là, a expliqué aux assistants qu'il n'était pas prêt pour aborder les importantes questions qu'il se propose de traiter avec la compétence qui le caractérise il s'est contenté de prononcer de justes anathèmes de lancer les plus durs *pavés* de son indignation contre les misérables journaleux qui l'avaient irrévérencieusement qualifié d'*Orang-Outang*.

Le bureau, admirablement composé, a fonctionné avec une grâce et une dignité toute Éliséenne.

L'aimable président, spécialement attaché.. à la personne du conférencier, a même permis, comme intermède, un quart d'heure de vraie rigolade qui a été mis à profit par les auditeurs.

Ce soir nouvelle conférence, mais dans un autre genre, car si M. Prève raconte ce qu'il voudrait faire, M. D'Hugues lui, va parler de ce qu'il a fait.

Cours Municipal de Dessin pour les adultes. — A partir du 2 Mai prochain le cours aura lieu, pour la section des garçons, tous les dimanches de 9 heures à midi dans le local qui lui a été préparé au vieux collège, entrée du côté des Pénitents.

Société de Tir. — L'ouverture des séances a eu lieu lundi 19 avril, au Stand de la Société. De nombreux amateurs se sont rendus au Stand et ont brûlé pas mal de cartouches.

Voici le résultat du Concours :

Distance : 200 mètres

1re Division. — 1er prix : Feraud Albert (6 balles, 12 points) ;

2e prix exœquo : M. Beinet Ferdinand (5 balles, 9 points) ; M. Gasquet Henri (5 balles, 9 points) ;

2e Division — 1er prix : Aug. Nicolas (9 points) ;

2e prix : Lucien Jourdan (8 points) ; 3e prix : Louis Astier (7 points).

Cette Société, sérieusement réorganisée, a nommé une commission d'action qui, sous la haute compétence de M. le Capitaine Peignon, président de la Société, fait des démarches pour obtenir le fusil Lebel.

Casino-Théâtre. — Demain, l'excellente troupe Derval, très avantageusement connue dans la région, vient pour la première fois se présenter devant le public Sisteronnais avec un programme des plus attrayants :

1° *Jean-Marie*, comédie en 1 acte de THEURIET, de l'Académie Française ;

2° *La Roussotte*, opérette en 4 actes de MEILHAC, HALÉVY et MILLAUD, musique de LECOCQ et HERVÉ.

Les auteurs de *La Roussotte* sont trop connus pour que nous insistions sur leur mérite. Disons seulement que cette pièce est un succès et un grand succès du répertoire actuel.

Aux Conscrits des Classes 1877 1878, 1879, 1880. — Tous les camarades appartenant aux classes ci-dessus, sont priés d'être présents à la réunion qui aura lieu, DEMAIN DIMANCHE, à *cinq heures précises*, à la Mairie, à l'effet de régler les derniers détails du banquet qui aura lieu le premier Mai à 4 heures du soir.

Les Convocateurs :

MM. DETAMPES ; Gabriel LIEUTIER ; Fernand ROUGIER ; Victor REYMOND ; H. FERAUD ; CANTON ; E. FERAUD ; H. ROLLAND.

Aux Biérophiles ! ! — Une inovation heureuse, vient d'être tentée par M. Gustave Chauvin, cafetier, rue Saunerie.

Une nouvelle pression perfectionnée, avec tuyaux et conduites en cristal, fonctionne dans son établissement et lui permet de servir à ses clients, une bière fraîche, limpide et crémeuse d'irréprochable qualité, à... **0,20 centimes** le book.

Notre Prime. — Nous engageons nos lecteurs à lire attentivement, en tête de notre première page, l'exposé des avantages que leur offre notre prime exceptionnelle.

—)o(—

AVIS. — M. GIRAUD, coiffeur, a l'honneur d'informer ses clients, que son Salon de Coiffure situé place de la Mairie est transféré depuis Pâques, rue Droite, en face l'Hôtel Nègre.

ÉTAT-CIVIL

Du 16 au 23 Avril 1897

NAISSANCES

NEANT

MARIAGES

Entre : M. Lieutier, Jean-Louis et Mademoiselle Estubier, Eliza-Honorine.

DÉCÈS

Martel Virginie-Julie, veuve Mathieu, 74 ans.

Richaud Angeline-Geneviève, veuve Varnet, 64 ans.

—)o(--

Mot de la Fin. — A un examen de Médecine :

LE PROFESSEUR. — Le sujet que je vous présente a une jambe plus courte que l'autre et naturellement il boite. Que feriez-vous à sa place ?

LE CANDIDAT, *après avoir longuement cherché.* — Mais... je crois que je boiterais aussi.

—)o(—

Tous les Dimanches au Café Clergues

HUITRES et CHOUCROUTE

—)o(—

LES PERSONNES qui désirent une bonne ouvrière repasseuse, à la journée, peuvent s'adresser à Mademoiselle Marie BRUNET (rue Chapusie) Sisteron.

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR FAVORI DES CHEVEUX.

Pour rendre aux **cheveux gris** ou décolorés leur couleur et beauté primitives ainsi que leur vitalité et brillant. Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Dépôt : 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné, Mercerie-Parf., rue Porte de Provence

© VILLE DE SISTERON

A VENDRE D'OCCASION

Une BASCULE Charretière

Force 6,000 Kilos

S'adresser au Bureau du Journal

—)o(—

A AFFERMER DE SUITE

BOULANGERIE

Avec Bonne Clientèle

S'adresser à AILHAUD Louis, à la Motte-du-Caire

—)o(—

Avis au Public

M. L. ROUBAUD, horloger-électricien, informe le public qu'il met en vente des **Lampes Electriques**, même provenance que celles de la Compagnie d'éclairage au prix de **1 fr. 50** pièce.

Le Symbole de la Santé

Nous recommandons à l'*Intermédiaire des Curieux et des Chercheurs* la singulière découverte que vient de faire l'un de nos hygiénistes les plus distingués, M. le Docteur M... Croirait-on que l'absinthe, si décriée par suite de l'abus des produits malsains débités sous ce nom, était chez les Romains le *symbole de la santé ?* Dans les courses de chars qui avaient lieu pendant les féeries latines, le vainqueur buvait une coupe d'absinthe, le prix le plus honorable qui pût être décerné.

Aussi est-ce avec raison qu'rujourd'hui, grâce au produit absolument pur que produit la GRANDE DISTILLERIE CUSENIER on peut dire : l'Absinte Cusenier oxygénée, *c'est la santé !*

MAISON RECOMMANDÉE

RESTAURANT - AUBERGE

LIEUTIER dit CHABRILLON

Rue Font-Chaude, Bourg Reynaud

SISTERON

Prend des pensionnaires à partir de **45** francs.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 21 Avril 1897.

Si nos Rentes ont été faiblement atteintes par la déclaration de guerre greco-turque, les valeurs Ottomanes et Italiennes en revanche oet été très affectées et elles le seront encore bien davantage.

Nos Sociétés de Crédit au contraire se sont tenues très fermes puisque on a coté 675 sur le CREDIT FONCIER, 560 sur le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE, 743 sur le CRÉDIT LYONNAIS et 510 sur la SOCIÉTE GENERALE

Le marché des Oblihations Urbaines-Voitures continue à être très actif aux environs de 390 fr., coupon d'avril détaché.

La Société générale de l'Industrie minière et métallurgique en Russie met en souscription publique 30.000 obligations. Ces obligations qui rapportent 20 fr. par an, sont émises à 470, remboursables à 500 en 33 ans. C'est la Société générale qui reçoit les souscriptions à Paris et dans toutes ses succursales des départements.

Les actionnaires de la Société générale des Assurances agricoles et industrielles, 5, rue Grétry, à Paris, sont convoquées pour reconnaître une nouvelle augmentation du capital social qui de 2,000,000 est porté à 2,600,000. A partir de ce jour les actions de cette Compagnie foni de 135 francs à 138.

Le dernier Rapport parvenu du Transvaal sur la New-Midas nous apprend que cette mine a enfin reçu le nombre de boys qui lui sont nécessaires, les pluies avaient amené des mouvements assez sérieux dans les parties du filon en exploitation et avaient rendu indispensable l'abattage prompt et exclusif de certains blocs contenant du minéral moins riche que la moyenne : c'est ce qui explique le faible rendement du moins de février. L'achèvement complet de l'installation permet de prévoir des rendements satisfaisants pour le mois courant.

INFORMATION FINANCIÈRE. — La lettre bleue de la rue Drouot continue la série de ses très intéressantes études sur les mines de cuivre et les valeurs cuprifères. Les études déjà parues sont envoyées gratuitement.

Agrément et profit.

En se parfumant le collectionneur de timbres enrichit son album, grâce au nouveau savon créé par Victor Vaissier : *Le Philatéliste.*

LA PHTISIE N'EST PAS HÉRÉDITAIRE

Il est très difficile pour beaucoup de personnes d'admettre les nouvelles théories scientifiques d'après lesquelles on peut affirmer que la phtisie n'est pas héréditaire ; ce fait est cependant aujourd'hui surabondamment prouvé.

La raison et la vraie raicon pour laquelle la phtisie désole de nombreuses familles qui croient à la hérédité, c'est que les enfants de telles familles, sans porter en eux le germe morbide, ont hérité de la prédisposition, mais ce n'est que par suite d'un manque de soins que l'éclosion de la maladie n'a pas été évitée.

La phtisie n'est du reste pas la seule maladie qui transmet des prédispositions. Presque toutes les maladies des parents laissent d'incontestables germes aux enfants, et le seul moyen d'en prévenir l'éclosion est de fairè à ces enfants une vie très régulière, de les tenir à un régime sérieux dont l'Emulsion Scott doit être la base, cette préparation étant à la fois nn aliment et un médicament reconstituant. C'est la forme la plus douce et la plus agréable de prendre l'huile de foie de morue associée aux hypophosphites de chaux et de soude, et sous aucune autre forme on ne peut tirer pareil bénéfice de ces precieuses substances.

Nous pouvons garantir en toute assurance que toutes les prédispositions héréditaires peuvent être absolument et définitivement vaincue si l'Emulsion Scott est employée pendant un certain temps et dans des proportions convenables.

Elle donne plus de force, de chairs, de sang riche, de couleurs et de vitalité qu'aucun autre agent curatif.

Essayez-la sur un bébé faible et vous verrez !

En vente chez J. Delouche, pharmacien, 2, pl. Vendôme, Paris, et toutes pharmacies.— 5 fr. 50 le flacon ; 3 fr. le demi.

Étude de Me Auguste BASSAC,

Notaire

SISTERON (Basses-Alpes)

ADJUDICATION

VOLONTAIRE

Le DIMANCHE DEUX MAI mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à deux heures après midi, au village de La Silve, dans la maison d'Ecole, il sera procédé par le ministère de Me Aug. BASSAC, notaire à Sisteron, à la vente aux enchères publiques et volontaires des immeubles ci-après désignés, situés à Mison et dépendant de la succession de Victor RICHAUD vivant propriétaire à La Silve.

Désignation et Mises à Prix

PREMIER LOT

Blâche et Labour

quartier de la Suie, contenant environ vingt-cinq ares, touchant MM. Francou, Roman et Fonbeton.

Mise à Prix : Deux cents francs, ci . . . . . 200 francs.

DEUXIÈME LOT

BLACHE ET VAGUE

même quartier de la Suie, touchant MM. Fonbeton et Roman.

Mise à Prix : Cent francs, ci 100 fr.

TROISIÈME LOT

LABOUR

Quartier de La Coste, sépare en deux par la ligne du chemin de fer, contenant environ vingt-cinq ares, touchant MM Siard Désiré, Joseph Bernard, les Hoirs, Ramel et Madame veuve Bontoux.

Mise à Prix : Trois cents francs, ci. . . . . 300 francs.

QUATRIÈME LOT

LABOUR ARROSABLE

Quartier de L'Ourg, contenant environ deux ares cinquante centiares, Massot, Jaubert Ferdinant et Denis Domnin.

Mise à Prix : Cent francs, ci. 100 fr.

CINQUIÈME LOT

Grange et Écurie au-dessus

dits « Bâtiments Neufs » au village de la Silve, avec aire et régale ou petit jardin sec attenants, touchant les vieux bâtiments, non compris dans la vente, Joseph Correard, chemin, Richier et Jean Richaud.

Mise à Prix : Trois cents francs, ci. . . . . 300 francs.

SIXIÈME LOT

LABOUR

complanté en amandiers, quartier du Seuil, appelé le Champ des Amandier, contenant environ cinquante ares, touchant MM. Désiré Siard, Denis Domnin, Ferdinand Jaubert et chemin.

Mise à Prix : Trois cents francs, ci. . . . . 300 francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Me BASSAC, notaire, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété.

Etude de Me Auguste BASSAC,

Notaire

SISTERON (Basses-Alpes)

PURGE

d'Hypothèques Légales

Suivant contrats aux minutes de Me BASSAC, en dates des quatre et dix Avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept enregistrés et transcrits, M. Ferdinand LIEUTIER, propriétaire à Mison, a vendu à M. Frédéric LIEUTIER, son neveu, propriétaire au même lieu :

1° Une Terre Labourable sise à Mison, quartier de La Roumeyère, moyennant le prix de douze cents fr.;

2° Une partie de Maison sise au village de Mison, avec hangar et aire attenant, moyennant le prix de huit cents francs.

Copie collationnée des dits contrats de vente a été ou sera déposée au Greffe du Tribunal de Sisteron et l'acte de dépot en sera signifié 1° A M. le Procureur de la République près le Tribunal civil de Sisteron, 2° et au subrogé-tuteur de Baptistin-Louis, Germaine, et Louise LIEUTIER, enfants mineurs du vendeur.

Cette insertion, a pour but de purger les immeubles vendus de toute hypothèque légale non inscrite.

Pour Extrait :

BASSAC.

La Revue des Journaux et des Livres

TREIZIÈME ANNÉE

Réduction du Tarif des Abonnements

Répandue dans le monde entier et rédigée par les écrivains les plus célèbres de notre époque, les plus aimés du public, la **Revue des Journaux et des Livres** est dans sa treizième année. Pour répondre au chaleureux accueil de ses nombreux lecteurs *elle réduit considérablement le tarif, de ses abonnements*, afin de se rendre accessible à toutes les bourses.

NOUVEAU TARIF RÉDUIT DES ABONNEMENTS : Trois mois, **3** fr. ; six mois, **5** fr. ; un an, **8** fr. On s'abonne, sans frais, dans tous les Bureaux de poste ; chez tous les libraires et marchands de journaux.

Le numéro : 10 centimes.

Nos lecteurs nous consultent souvent sur le choix d'une Revue hebdomadaire. Nous ne pouvons faire mieux que de leur indiquer la **Revue des Journaux et des Livres**, qui est de nature à combler tous leurs désirs. Cette publication, *unique en son genre*, est la plus *complète*, la plus *curieuse* et la plus *intéressante* de notre époque. Elle reproduit, en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux, les revues et les livres de la semaine : *Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Questions de modes, Voyages, Curiosités scientifiques, Agriculture, Hygiène et Médecine, Sports, Connaissances utiles, Joyeux devis, Chansons, Nouvelles à la main, Petites notes, Romans,* etc., etc., et fait, dans son *Courrier des Théâtres*, le compte rendu des premières de la semaine, ainsi que des grands concerts du dimanche. Elle contient, en outre, de nombreuses gravures d'actualité : portraits, évènements du jour, etc.

Primes gratuites offertes à chaque abonné.

La **Revue des Journaux et des Livres** offre en *Primes gratuites* à chaque abonné **son portrait** carte-album et, sur l'envoi d'une photographie, un **splendide portrait** peint à l'huile

La **Revue** publie en feuilleton : 1° **La Vocation merveilleuse du célèbre cacique Piédouche, par** LÉON RIOTOR, étincelante satire de plusieurs travers de l'époque actuelle ; 2° **La Femme de Tantale**, par M. EUGÈNE DE LA QUEYSSIE, roman passionnel.

Un beau volume de vingt numéros spécimens, broché avec une jolie couverture tirée en deux couleurs, est envoyé, *franco*, contre **2** fr. **75** pour les départements et **3** fr. pour la Corse et l'Algérie.

La collection des douze premières années de la **Revue des Journaux** contient plus de CINQ mille Nouvelles littéraires et Contes variés, signés des plus grands écrivains ; chaque volume est illustré de nombreuses gravures. Elle contient, en outre, des Romans complets d'*Alphonse Daudet*, d'*Henri Rochefort*, d'*Octave Feuillet*, de *Ludovic Halévy*, d'*Hector Malot*, de *Guy de Maupassant*, de *Paul Bourget*, d'*Émile Zola*, etc. La collection est composée de douze magnifiques volumes de 825 pages, contenant la matière de plus de cent volumes, vendus en librairie 3 fr. 50, solidement reliés en toile rouge, avec titres dorés. Chaque volume : 10 francs.

Les **12** *premières années,* **110 fr.** *le port en plus.*

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

58 années de succès

60 récompenses dont 17 dipl. d'honneur 17 médailles d'or.

Grand Prix, exposition universelle Lyon 1894

Grand Prix, exposition univ. de Bordeaux 1895

ALCOOL de MENTHE DE RICQLÈS

Le seul Véritable Alcool de Menthe

Souverain contre indigestions, dysentherie, cholérine, maux d'estomac, de cœur, de tête.

Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse calmant instantanément la soif et assainissent l'eau.

PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES

EAU DE TOILETTE et DENTIFRICE EXQUIS

Exiger le nom de *Ricqlès* sur les flacons

Guerre à l'Anémie!

FER GAFFARD

(Poudre de Fer sucré soluble)

LE ROI DES FERRUGINEUX

Le plus pur, le plus soluble, le plus agréable, le plus actif et le meilleur marché. — PRIX : 2f50 le Flacon

DÉPÔT : PHARMACIE CENTRALE du NORD, 132 et 134 Rue Lafayette, Paris, ET TOUTES PHARMACIES

Dépôt à Sisteron, chez M. LAUGIER Pharmacien.

Au Nouveau Magasin

de Chaussures

A. GUIGUES

—(*Rue Deleuze, SISTERON*)—

On trouvera au Nouveau Magasin de Chaussures tous les genres faits jusqu'à ce jour, commandes et confections pour hommes et pour dames, fillettes et enfants a des prix très modérés.

La maison se charge de toutes les réparations de chaussures.

ON DEMANDE un Ouvrier Cordonnier et un Apprenti.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.

500 & 250 GRAMMES

portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés **J. PICOT**, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

SAVON PUR

1er PRIX — EXPOSITION Industrielle DE MARSEILLE — 1890

MARQUE DÉPOSÉE — LE FER À CHEVAL

GRAND PRIX D'HONNEUR — EXPOSITION Industrielle de Saint-Etienne — 1895

AVIS AUX MENAGÈRES

Le **SAVON PUR,** marque « le *Fer à Cheval* », fabriqué par M. J.-B. PAUL, à Marseille, doit sa belle teinte dorée à l'huile de palme qui entre dans sa composition et qui lui donne des qualités adoucissantes inconnues dans les autres savons.

Aussi l'emploi du **SAVON PUR,** marque « le *Fer à Cheval* » est-il recommandé aux personnes soucieuses de leur santé et de la conservation de leur linge auquel il donne une éclatante blancheur en conservant le tissu et permet de réaliser à l'usage

UNE ÉCONOMIE D'AU MOINS 30 POUR 0/0

Ce Savon vraiment supérieur se trouve dans **TOUTES LES BONNES ÉPICERIES**

Inspecteur Départemental Monsieur **AUGUSTE BASTIDE** *à MANOSQUE (Basses-Alpes)*

MANUFACTURE de PLATRES-ALBATRES & CIMENTS

Des Hautes et Basses-Alpes

O. MOREAU, Architecte & **E. TRIDON**, Ingénieur-Constructeur

Siège Social : 17, rue du Louvre, PARIS

Direction-Exploitation à SERRES (Hautes-Alpes)

Ciment prompt.
Ciment Portland naturel.
Ciment Portland artificiel.

Chaux grasse de Serres,
Chaux hydraulique de Sigottier.
id. de Montclus.

Plâtre à engrais
Plâtre ordinaire pour construction.
Plâtres blancs pour plâtrerie fine.
Plâtres pour moulages.

Sulfate de chaux cru pour engrais.
Sulfate de strontiane.
Blancs impalpables pour Fabriques, Papeterie, etc.

Tous nos produits livrés franco en Gare de SERRES

VELOCIPEDES PEUGEOT

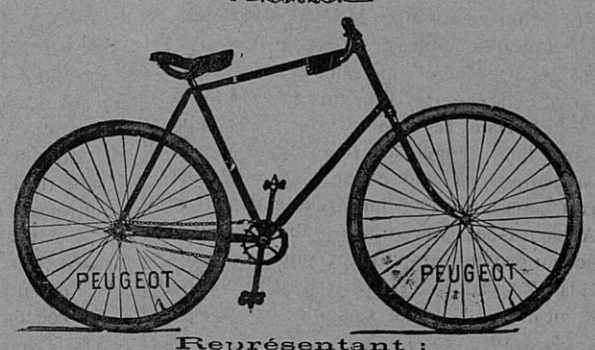

Représentant :

HENRI MARTEL

Coutelier à SISTERON

Réparations et transformations de Bicyclettes. — NICKELAGE

FER BRAVAIS

TONIQUE et RECONSTITUANT

ADOPTÉ PAR TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER. — Exiger la Véritable Marque

---

OUI OUI

LA VICTORIEUSE

EST LE MEILLEUR DES PRODUITS POUR **TEINDRE SOI-MÊME**

En toutes Nuances — Essayez-là

PAQUET Pr 10 LITRES

40c.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ARTIGE, AUBENAS (Ardèche)

Pharmaciens, Droguistes, Epiciers, Merciers, Quincaillers

OUI OUI

LOUIS FIDÈLE

Route de Noyers — Sisteron

Bois de Construction et de Menuiserie, Briques, Plâtres, Ciment, Chaux, Tuiles et Malons.

Fournitures Générales pour Maçonnerie

MACHINES A COUDRE

De Tous Systèmes

Bicyclettes en Tous Genres

ATELIER DE RÉPARATIONS

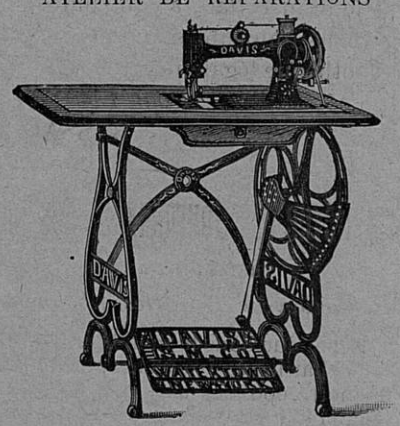

Vente et Location de Mandolines

Prix Très Réduits

L. ROUBAUD

HORLOGER-ELECTRICIEN

Rue de Provence, SISTERON

GRATIS

Pour vulgariser ses

Magnifiques Portraits

AU CRAYON-FUSAIN

La **SOCIÉTÉ ARTISTIQUE de PORTRAITS** (le plus grand établissement en France de reproductions artistiques) fera à tous ceux qui enverront une photographie, un agrandissement grandeur naturelle fini au crayon-fusain d'une valeur réelle de 75 francs, ***absolument gratis ;*** pourvu que cette annonce soit détachée et retournée avec la photographie d'ici 20 jours à partir de cette date du journal, à M. **TANQUEREY,** directeur de la **Société Artistique de Portraits** en son hôtel particulier, *9, Rue de Saint-Pétersbourg, Paris.* — La photographie vous sera retournée intacte avec le grand portrait.

Ecrire votre nom et adresse au dos de votre photographie.

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR CONSTRUCTION

L. LEON

Maître-Charpentier, maison Armand, route de Noyers

SISTERON (Basses-Alpes)

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Bois de Charpente et de Menuiserie, Parquets en Bois du Nord et Pitch-Pin, Briques, Tuiles, Ciments, Chaux, Plâtres, etc.

Charbon de Pierre : Gros, 2 fr. les 100 kil. ; Détail : 2 fr. 25

CHARBON DE BOIS

MERCERIE BONNETERIE

HENRI REBATTU

SISTERON (Basses-Alpes)

GRAND CHOIX DE

COURONNES MORTUAIRES

PERLES et MÉTAL

ARTICLES FUNÉRAIRES EN TOUS GENRES

PRIX MODÉRÉS

VINS EN GROS ET AU DÉTAIL

Garantis pur Raisin

Depuis 30 FRANCS et au-dessus

E. SARLIN

Rue Saunerie, SISTERON.

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire

© VILLE DE SISTERON